

Réf: Dossier N° 106984

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIC CONSTRUCTION METALLIQUE ET ALUMINIUM » en abrégé « ACMA SARL U »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré nouveau
CHU 600 mètre de la SICTA, Lot 3462, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIC CONSTRUCTION METALLIQUE ET ALUMINIUM » en abrégé « ACMA SARL U »

Objet : Construction Métallique, Aluminium, Prestations Diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré nouveau
CHU 600 mètre de la SICTA, Lot 3462, Ilot 309

Dirigeant(s) : M DABRE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04846 du 02/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23915/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

